



Avis publics

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



Ce dimanche 2 novembre, ie vote!

Ce dimanche 2 novembre, n'oubliez pas d'aller voter pour élire les membres du prochain conseil municipal de La Tuque. Les bureaux de vote seront ouverts de 10 h à 20 h. Si vous ne savez pas encore à quel endroit voter et à quelle boîte de scrutin, vous pouvez récupérer cette information à la réception de l'hôtel de ville sur nos heures de bureau. Exceptionnellement, nous aurons une agente Info-service en poste à l'hôtel de ville de 9 h à 20 h pour vous remettre ces informations, afin de vous permettre de voter plus rapidement. Si vous voulez découvrir nos candidats aux élections, visionnez leur vidéo de présentation dont le lien se trouve sur notre

Soirée électorale pour le dévoilement des résultats

Nous vous invitons à assister à la soirée du dévoilement des résultats des élections municipales qui aura lieu ce dimanche 2 novembre, un peu après 20 h, à la fermeture des bureaux de vote. La soirée aura lieu au Complexe culturel et sera diffusée en direct sur le compte YouTube de la municipalité, ainsi que sur les ondes de la radio locale. L'accès est gratuit et ouvert à tous. Quant au nouveau conseil municipal qui sera élu le 2 novembre, il se réunira pour la première fois en assemblées publiques le 18 novembre, à 18 h, au centre social municipal.



Changement dans le calendrier 2025 des collectes des bacs bruns

Nous avons fait une modification dans le calendrier des collectes des matières résiduelles 2025 pour éviter le plus possible que vous ayez à mettre vos trois bacs en même temps au bord du chemin, ce qui crée certaines problématiques, surtout en hiver. Nous vous invitons à imprimer le calendrier 2025 modifié qui est disponible sur notre site Web. Sinon, faites la modification suivante dans votre calendrier municipal version papier : ajoutez une collecte du bac brun la semaine du 16 novembre 2025. Ensuite le bac brun sera vidé à toutes les deux semaines pour l'hiver, soit les semaines du 30 novembre, du 14 décembre et du 28 décembre. Le nouveau calendrier 2026 tiendra compte de cette modification, ce qui limitera le nombre de fois dans l'année où les trois bacs seront vidés la même semaine.



FINANCES

Dernier versement de taxes

N'oubliez pas que la date d'échéance du troisième et dernier versement de taxes 2025 est le lundi 10 novembre. Vous pouvez faire votre paiement par Internet via le service de paiement de facture de votre institution financière, par téléphone avec une carte de crédit en appelant Info-service ou en personne à l'hôtel de ville de La Tuque et au bureau municipal de Parent. L'hôtel de ville est maintenant ouvert selon l'horaire régulier, c'est-à-dire du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



Activités pour le calendrier municipal 2026

Si vous organisez des activités à La Tuque qui s'adressent à toute la population et que vous voulez qu'elles soient incluses dans le calendrier municipal, vous avez jusqu'au 7 novembre pour nous faire parvenir les informations par courriel à infoservice@ville.latuque.gc.ca ou sur papier déposé à la réception de l'hôtel de ville. Notre calendrier municipal 2026 version papier sera disponible à la mi-décembre.

Bulletin La Tuque, c'est MA ville!

La nouvelle édition de notre bulletin d'information pour les citoyens intitulée La Tuque, c'est MA ville! est maintenant disponible. Vous en trouverez des copies dans nos présentoirs qui se trouvent dans nos bâtiments publics, soit : hôtel de ville de La Tuque et bureau municipal de Parent, gares de La Tugue et de Parent, Complexe culturel Félix-Leclerc, bureau d'accueil du parc des Chutes, Colisée Denis-Morel, chalet de Ski La Tuque, centre social municipal, bibliothèque Annie-St-Arneault, aérogare Gaston-Hamel, ainsi qu'au local de la FADOQ et dans les bureaux de notre service de développement économique au centre-ville. Sa version électronique est aussi disponible sur notre site Web.

Nouveau parcours lumineux

Nous avons inauguré le jeudi 2 octobre dernier, un nouveau parcours lumineux au centre-ville avec une projection architecturale sur la façade de l'église Saint-Zéphirin. Nous vous invitons à prendre le temps d'aller voir cette magnifique œuvre réalisée dans le cadre de notre projet de revitalisation du centre-ville. La projection a lieu à partir du coucher du soleil jusqu'à 23 h, du mardi au samedi toute l'année, même en hiver. Il faut une quinzaine de minutes pour en voir tout le contenu.



GREFFE

Stationnement dans les rues en période hivernale

Du 15 novembre au 22 avril, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues entre minuit et 6 h partout à La Tuque, mais le stationnement est toléré s'il n'y a pas d'opérations de déneigement planifiées pendant la nuit. C'est votre responsabilité de vérifier tous les jours si le stationnement dans les rues la nuit est toléré ou non pendant cette période. Vous avez quatre moyens de le savoir : en vous abonnant pour recevoir nos alertes municipales par SMS ou par courriel, en vérifiant sur le site Web de la municipalité ou sur notre page Facebook ou bien en appelant Info-service au 819 676-5091 pour prendre connaissance du message vocal à ce sujet. Attention, la mise à jour pour la nuit suivante se fait toujours à 17 h, donc assurez-vous de vérifier après 17 h pour être certains d'avoir la bonne information.



Belle programmation d'activités à la bibliothèque

Station de bricolage, activité pour l'Halloween, Biblio-Jeux, conférences sur différents sujets, activités pour la Grande Semaine des Tout-petits du 18 au 21 novembre, l'équipe de la bibliothèque Annie-St-Arneault vous offre plusieurs occasions pour redécouvrir le plaisir de la fréquenter. Suivez-nous sur Facebook.

Fermeture de la piste cyclable le 31 octobre

La piste cyclable sera fermée à compter du 31 octobre. Cela ne vous empêche pas de l'utiliser, mais du 1er novembre au 30 avril, les véhicules peuvent se stationner sur les portions de la piste cyclable qui sont peintes directement dans la rue.











